L'amour individualiste

Gérard Neyrand

L'amour individualiste

Comment le couple peut-il survivre ?

Le monde tel qu'il va



Conception de la couverture : Valentin Piquemal

ISBN'Y GD: 978-2-7492-5773-0 Maquette: GN Impressions - 2000 © Éditions érès 2018 33, avenue Marcel-Dassault - 31500 Toulouse www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (cfc), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél.: 01 44 07 47 70 - Fax: 01 46 34 67 19.

Table des matières

INTRODUCTION. DE L'INSTITUTION CONJUGALE	
À LA NORME DE LA VIE EN COUPLE	7
Le contexte socio-historique d'une mutation	
DU CONJUGAL	13
Les étapes du passage à la néo-conjugalité	
contemporaine	14
La montée de la passion amoureuse	
comme modèle de conjugalité	15
Le bouleversement porté par l'irruption	
de la seconde modernité	23
Le nouveau statut expressif du couple	
contemporain	26
La mise en tension des fonctions du couple	
Un couple constitué de partenaires	
Une reconfiguration de la normativité	
Le retour du refoulé filiatif	
—- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

L'amour individualiste

Conjugal et parental, deux logiques qui se délient	38
Ambivalence nouvelle de l'entrée en famille	39
L'élargissement du cercle des autrui significatifs	
et leur mise en concurrence	42
Lien conjugal et lien social	47
Démocratie et marché, le double support	
de la promotion de l'individu	51
La conjugalité en péril	
Un idéal fusionnel incertain	
Un cadre normatif en restructuration	56
Un espace privatif pensé comme un refuge	58
Un support identitaire mouvant	59
L'idéal amoureux, nouveau ciment du couple	61
La rupture ou l'affrontement de la réalité	62
Une métamorphose de l'espace relationnel intime	63
L'insaisissable définition de l'amour conjugal	66
MUTATION DU COUPLE ET NOUVEL ORDRE FAMILIAL	69
Retour sur la genèse de la conjugalité moderne	
Le couple moderne ou la montée d'individus	
différenciés	73
Une révolution de la place des femmes	
dans le social	75
Une conjugalité recentrée sur les individus	
Diversification, fragilisation, désaffiliation :	
les risques conjugaux rejaillissent sur l'enfant	78
« Refaire sa vie » : une entreprise délicate	
Répercussions du modèle conjugal fusionnel	
après séparation	81
Une situation véritablement monoparentale	
du couple mère-enfant(s)	81
La tentation du couple intergénérationnel	_
comme couple de substitution	82

Table des matières

La monoparentalité précaire, une situation	
exemplaire	. 84
La recomposition familiale substitutive	. 85
La tendance à une « démocratisation » des relations	
post-séparation	. 86
La coparentalité après séparation	. 87
Nouvelle rencontre et véritable recomposition de la famille	. 88
Une sédimentation de logiques relationnelles <i>La conjugalité comme modèle de la vie sexuelle</i>	. 89
et de la vie familiale Vers une égalité parentale	
dans la différenciation sociale?	. 92
L'ambiguïté de la position institutionnelle	. 94
La différenciation fondamentale entre couple	
conjugal et couple parental	. 96
Renouvellement des façons de faire	
ET DE DÉFAIRE COUPLE	
Se rencontrer à l'ère d'Internet	103
Une diffusion fulgurante de la rencontre	
par Internet	105
L'individu néolibéral, citoyen et consommateur	
à la fois	110
Internet, un dispositif interactif qui exacerbe	
les tensions normatives	112
Les effets paradoxaux du dispositif interactif	118
Une transformation du rapport au temps,	
à l'espace et à l'imaginaire de la rencontre	120
Affronter les affres de la séparation	
Une séparation aux effets incontrôlés	
Une évolution sociale déstabilisante	

L'amour individualiste

Norme conjugale et conjugalités plurielles	129
Le règne de la norme conjugale	129
Le poids de l'idéal amoureux	
Composer avec l'idéal	
La norme confrontée à ses contradictions	
Un couple qui s'appuie sur l'évidence	
de la normede	135
Contradictions normatives et stratégies	
de conjugalité	136
Consentir, ou le retour de l'asymétrie	138
Le basculement dans l'ère du consentement	138
Les difficultés induites par la notion	
de consentementde	142
De la difficulté à établir le consentement	
et des effets de la judiciarisation du privé	144
L'épreuve de la durée	
De l'irruption de l'enfant à l'usure du temps,	
les aléas du conjugal	148
Les mésaventures de l'attachement	149
Les désillusions de la jeunesse éternelle face	
à la maturité	152
Les multiples façons de composer avec la norme	154
Le couple mixte ou la transgression	
de l'homogamie	154
De l'échangisme au polyamour ou les avatars	
de la liberté sexuelle	165
Une sexualité qui peine à s'affranchir du passé	171
Prostitution et viol, ou le sulfureux contrepied	
de l'amour	175
De la conjugalité homosexuelle à l'homoparental	ité,
ou l'ébranlement des certitudes	176
Les tentatives de réinstitution du couple face	
à la montée des incertitudes,	
ou les ambivalences du mariage pour tous	178

Table des matières

L'ambiguïté de l'institutionnalisation du couple	
homosexuel par le mariage1	80
Le conjugal et l'identité	85
Le couple moderne, une problématique identitaire 1	85
Pour une analyse de la dimension identitaire	
de la conjugalité1	87
L'exaltation identitaire de l'amour1	89
L'effondrement identitaire de la séparation1	91
La société civile au secours du couple 1	95
Conclusion	01
Bibliographie	13
Remerciements	31

Introduction

De l'institution conjugale à la norme de la vie en couple

Le paradoxe le plus fondamental du couple est de vouloir contredire les lois de la mathématique en affirmant que un plus un sont capables de faire un, et non deux. Est ainsi posée d'emblée la grande illusion de la conjugalité : laisser croire que la dimension fusionnelle de l'union suffirait à abolir les limites identitaires des individus et à constituer la réunion des deux partenaires en une seule unité. Cette illusion a longtemps fonctionné comme mythe fondateur de notre ancienne conception du mariage, et de son produit : l'entité conjugale. Mais l'évolution de nos conceptions du couple au xxe siècle en Occident montre que si, dans les deux premiers tiers de celui-ci, il s'est bien agi de devenir un en formant un couple, dans le dernier l'objectif est plutôt devenu de rester deux à l'intérieur même du couple. Basculement fondamental dont nous ne nous sommes pas encore vraiment remis, et dont je me propose de rendre compte en rappelant les raisons pour

lesquelles il a eu lieu et en explicitant ses conséquences contradictoires.

Désormais, se mettre en couple ne va plus de soi, il est loin le temps où l'on fêtait en France les Catherinettes qui à 25 ans n'avaient pas encore de mari, et vivaient ce moment comme fortement stigmatisant et anxiogène. Le couple n'apparaît plus comme une obligation pour avoir une vie normale, c'est-à-dire répondant aux critères de l'intégration sociale et de la bienséance, mais aussi de l'équilibre psychique et de la bonne moralité ¹. On peut vivre seul(e), les personnes isolées sont légion à Paris et dans les grandes villes, ou être en couple non cohabitant, c'est-à-dire contribuer à redéfinir la notion même de couple, à l'instar des couples homosexuels, qui ont fait éclater l'idée de complémentarité sexuée de ses membres. Complémentarité qui fut pendant si longtemps une évidence sociale que le terme « mixte » fut employé pour désigner non les couples hétérosexuels mais ceux dont les appartenances religieuses, ethniques ou nationales témoignaient d'une hétérogénéité autre que sexuelle 2. Ce qui était autrefois une évidence n'en est donc plus une aujourd'hui où l'on n'a plus besoin de chercher celle ou celui qui était appelé à devenir sa « moitié » dans cette unité symbiotique et complémentaire que constituait la norme hétérosexuelle de la vie conjugale.

Si le couple préserve désormais l'autonomie des personnes, qu'il ne demande plus forcément de partager constamment la vie de son partenaire, pourquoi a-t-il toujours autant, sinon plus, d'importance, à l'heure où il est moins une institution qu'une norme ? et où on

^{1.} G. Canguilhem, Le normal et le pathologique, Paris, Puf, 1966.

^{2.} G. Neyrand, « De l'usage du terme mixité dans le domaine de la conjugalité », *Dialogue*, n° 139, 1998.

Introduction

distingue dorénavant couple conjugal et couple parental, couples hétérosexuels et couples homosexuels, couples exclusifs et couples échangistes... et où des associations, des organismes et des revues se donnent pour objectif de l'étudier et de le défendre ?

Si le couple aujourd'hui n'a rien perdu de sa valeur fondatrice, bien au contraire, c'est qu'il représente un enjeu fondamental, non seulement au regard de la filiation et du désir de faire famille mais aussi en tant que support irremplaçable d'une élaboration de soi qui passe par la relation conjugale, la capacité à se construire et à se réaliser à travers la relation au conjoint, à ce que Georges Herbert Mead³ désigne comme un autrui particulièrement significatif... Pourtant, le rapport conjugal n'est plus du tout conçu comme autrefois, le conjoint est devenu un partenaire, plus autonome et toujours susceptible d'être remplacé si on l'estime nécessaire. Nombreux sont les auteurs contemporains qui ont proposé des interprétations de cette nouvelle place du couple, que se soit des cliniciens comme Jean-Georges Lemaire⁴ ou des sociologues comme Jean-Claude Kaufmann⁵. Nourrie de ces analyses, notre approche sociologique tente de faire un lien avec des approches plus centrées sur l'individu en tant qu'il est aussi un sujet, avec ses façons d'être affecté par ses appartenances, par son environnement et par ses relations aux autres. Pour cela, cet ouvrage s'appuie sur le rappel d'un certain nombre de données historiques pour rendre compte de

^{3.} G. H. Mead, *L'individu, le soi et la société* (1963 ; Chicago, 1934), Paris, Puf, 2006.

^{4.} J.-G. Lemaire, Le couple : sa vie, sa mort, Paris, Payot, 1979.

^{5.} J.-C. Kaufmann, Sociologie du couple, Paris, Puf, 2003.

la place du couple, de l'évolution de sa signification et de sa fonction, dans une société devenue une *société des individus* ⁶, individus pour lesquels les relations aux proches se révèlent d'autant plus importantes qu'elles sont devenues plus fragiles, exemplairement la relation au conjoint, ce conjoint qui est appelé à être renouvelé à plusieurs reprises pour une proportion de plus en plus importante de personnes tout au long de leur vie.

Le premier chapitre s'attache à dresser le contexte extrêmement complexe et en évolution constante qui sert de cadre à cette évolution. Le second analyse tout ce que cela suppose pour la façon moderne de penser et se représenter le lien conjugal. Le suivant décrit les effets de cette évolution sur la place de la conjugalité dans les rapports sociaux et la structuration renouvelée de la famille. Le quatrième revient sur le renouvellement des façons de faire et de défaire couple à l'heure de la libération des mœurs et de la diffusion d'Internet. Le cinquième et dernier porte sur la diversification des façons de faire couple et la place nouvelle que prennent les couples mixtes, les couples homosexuels, les couples échangistes ou ceux prônant le polyamour, autant de situations qui montrent que si la dimension institutionnelle du couple a perdu de son importance au regard de ce que représentait le couple marié des années 1950, sa dimension normative est restée on ne peut plus forte, conférant à la vie en couple un poids symbolique prépondérant et venant légitimer tout un ensemble de pratiques, notamment sexuelles, qui, envisagées hors du conjugal, gardent leur caractère subversif.

Ce travail se veut ainsi une tentative d'éclairer ce qui demeure un élément fondamental de la constitution de

^{6.} N. Elias, La société des individus (1987), Fayard, 1991.

Introduction

notre identité : le couple, qu'il soit effectif, perdu ou fantasmé. Pour cela, il s'appuie sur la diversité des recherches auxquelles j'ai pu participer depuis les années 1980 et dans lesquelles la conjugalité était un élément central⁷, ainsi que sur les nombreux travaux sociologiques, voire psychologiques, sur la question. Il reprend nombre des analyses développées dans divers articles et interventions⁸ pour rendre compte de la spécificité et de la complexité de la conjugalité contemporaine.

^{7.} Voir la bibliographie complète en fin d'ouvrage.

^{8.} G. Neyrand, « La conjugalité contemporaine, une nouvelle façon de penser le lien », Enfances, familles, générations, [En ligne], 25 | 2016, mis en ligne le 4 octobre 2016, http://efg.revues.org/1204; « L'impact conjugal du virtuel. Éclatement des façons de faire couple à l'heure d'Internet », Dialogue, n° 210, 2015; « Un espace familial indexé au sentiment. Idéalisation de l'amour et refoulement de l'ambivalence », Dialogue, n° 204, 2014; « Le couple comme idéal, réponse à l'ultra-moderne solitude de l'individualisme démocratique et marchand », Cahiers de psychologie clinique, n° 36, 2011/1; « De l'institution du mariage au consentement des partenaires, une mise hors jeu de la contrainte conjugale », Dialogue, n° 187, 1/2010, p. 9-19; « De l'influence des réseaux sociaux sur l'incertitude conjugale », Actes du Colloque ISF « Familles et temps », 14 novembre 2014, Lyon.

Le contexte socio-historique d'une mutation du conjugal

Un article de la provocante Marcela Iacub intitulé « Pourquoi ne pas être engagé dans plusieurs amitiés érotiques ¹ » prônait, en 2014, pour échapper à ce qu'elle appelle « le carcan du couple fusionnel », la multiplicité des liens amoureux ; sans vouloir pour l'instant discuter sa thèse, je relèverai juste quelques erreurs fortement répandues... Ainsi, s'il n'est pas faux que « notre modèle de couple est l'héritier épuré de la famille bourgeoise du xixe siècle », sa volonté de ne faire commencer la période du règne de la passion amoureuse comme norme de constitution de la conjugalité qu'au moment du vote de la loi sur le divorce par consentement mutuel, c'est-à-dire en 1975, me semble constituer une singulière erreur de perspective. Tout d'abord, le mouvement contemporain de mutation des mœurs s'est manifesté dès les années

^{1.} M. Iacub, « Pourquoi ne pas être engagé dans plusieurs amitiés érotiques », *Libération*, 9-10 août 2014.

1960, et pas seulement à l'occasion de la tentative de rattrapage par le droit de cette évolution qui avait conduit à une augmentation brutale des divorces. De 10 % en 1970 ils sont déjà passés à 17 % en 1975, lors du vote de la loi. De plus, lorsqu'est votée cette loi qui réintroduit le divorce par consentement mutuel, c'est près de deux siècles après sa première introduction dans la Constitution de 1792!

Ce mouvement trouve donc des origines bien plus anciennes, se marquant d'étapes successives vers notre conception du couple.

LES ÉTAPES DU PASSAGE À LA NÉO-CONJUGALITÉ CONTEMPORAINE

On a pu considérer que le processus de transformation des relations privées consistait en une véritable *démocratisation* de la famille, en d'autres termes l'application des valeurs de la démocratie républicaine à la sphère privée appuyée sur trois piliers : l'individualisation des acteurs, l'égalisation des places et la sentimentalisation des relations. La conjugalité en constitue le cœur et participe de ces trois dimensions.

L'affirmation d'une importance nouvelle accordée à l'individu s'est manifestée très tôt, en France avec le développement de la philosophie des Lumières au xviii siècle, dès même l'apparition des penseurs libertins du xvii qui affirmaient une nouvelle valeur de l'individu dont la Renaissance avait posé les prémisses. Cette mise en avant de l'individu, de sa liberté et de ses droits constituait le fer de lance de la lutte contre à la fois la référence monarchique et la référence religieuse, si intimement liées dans l'ancienne société, dans cet Ancien Régime précédant en France la révolution de 1789, dont on sait qu'elle a connu de multiples soubresauts avant de

se stabiliser un siècle après avec la troisième République. Ce qui est en jeu, c'est bien la réorganisation révolutionnaire de l'imaginaire social qui sert de cadre et qui rend possible le fonctionnement d'une société. Imaginaire qui, pour Cornelius Castoriadis, donne sens à la vision que les acteurs sociaux se font de leur monde et aux institutions qui incarnent cette vision partagée, et qui correspond, en quelque sorte, à la culture d'une société à un moment donné², « un imaginaire capable d'opérer comme une force structurante des rapports interindividuels³ ». Car il faut bien rappeler que « le désir de faire couple ou famille, engage toujours plus qu'un échange factuel immédiatement réglé entre les deux partenaires concernés. Ipso facto, cela met en jeu un imaginaire social⁴ ». Et c'est cet imaginaire social qui règle et qui régule les relations entre les individus, au regard des principes sur lesquels il s'appuie et des représentations qui l'accompagnent. En ce sens, l'introduction du principe de laïcité vient bouleverser l'ordre des représentations du monde, en le déliant de l'emprise religieuse et contribuant à son désenchantement, tout en renouant cet ordre autour de la référence à la Nature et à l'Amour comme nouveaux principes explicatifs des relations entre les sexes et de leur nécessaire complémentarité.

La montée de la passion amoureuse comme modèle de conjugalité

S'est trouvé en quelque sorte actualisé dans les années 1970 ce mouvement de promotion de la passion amoureuse,

^{2.} C. Castoriadis, L'institution imaginaire de la société, Paris, Seuil, 1975.

^{3.} M. Messu, « Mariage et société des individus : "Le mariage pour personne" », Recherches familiales, n° 12, 2015, p. 291.

^{4.} Ibid.

qui avait trouvé à s'exprimer dès le Moyen Âge sous la figure de l'« amour courtois » du preux chevalier pour sa dame dans un cadre extra-conjugal, puis avait été rabattu sur le couple légitime avec la montée du modèle bourgeois de la famille, que, d'une certaine façon, la Révolution française favorisait avec l'introduction du mariage civil. La figure du mariage romantique et celle de la conversation entre époux devenaient au cours du xixe siècle les nouveaux modèles de référence d'une conjugalité qui ne voyait plus s'opposer aussi radicalement la passion amoureuse comme initiatrice de l'union et la vie matrimoniale. Dès lors, nous rappelle Irène Théry, « le désir acceptable est celui qui se fixe sur une seule personne. À présent, voilà que l'amour, qui était ce dont on se défiait le plus dans la période antérieure et qui constituait la menace pour le mariage "chaste", devient la garantie de ce qu'est socialement un couple acceptable 5 ».

Certes, longtemps subsista une tension entre les contraintes socio-économiques qui sous-tendaient beaucoup d'unions et la seule logique affective de rapprochement entre les futurs époux, mais dans la seconde moitié du xxe siècle, avec le passage à une société essentiellement salariale et la progressive émancipation des femmes, le modèle d'une conjugalité amoureuse devenait hégémonique et se généralisait la référence à la passion comme fondatrice du couple, avec ses deux conséquences : la déliaison entre la vie en couple, la conjugalité, et le mariage, d'une part, et l'explosion des séparations conjugales, d'autre part.

La dynamique de cette évolution est extrêmement complexe, car elle allie de multiples changements, de

^{5.} I. Théry, « Le couple occidental et son évolution sociale : du couple "chaînon" au couple "duo" », Dialogue, n° 150, 2000, p. 7.

Éveil et socialisation. La place des enfants dans les modes d'accueil (avec Nathalie Fraïoli), Pros Pages éditions, 2008

Faut-il avoir peur de nos enfants? Politiques sécuritaires et enfance (sous sa direction), La Découverte, 2006

Familles et petite enfance. Mutations des savoirs et des pratiques (codirection avec Michel Dugnat, Georgette Revest, Jean-Noël Trouvé), érès, 2006

Préserver le lien parental. Pour une prévention psychique précoce (avec la collaboration de Michel Dugnat, Georgette Revest, Jean-Noël Trouvé), PUF, 2004

Maternité et Parentalité (codirection avec Yvonne Knibiehler), éditions de l'ENSP, 2004

La culture de vos ados, Fleurus, 2002

Liberté, Égalité, Mixité... conjugales (codirection avec Claudine Philippe, Gabrielle Varro), Anthropos, 1998

Reconstruire les liens familiaux. Nouvelles pratiques sociales (avec Benoit Bastard, Laura Cardia-Vonèche, Bernard Ème), Syros, 1996

Les couples mixtes et le divorce. Le poids de la différence (avec Marine M'Sili), L'Harmattan, 1996

Sur les pas de la Maison Verte. Des lieux d'accueil pour les enfants et leurs parents, Syros, 1995

Mariages mixtes et nationalité française. Les Français par mariage et leurs conjoints (avec Marine M'Sili), L'Harmattan, 1995

Jeunes défavorisés et vie associative. Les conditions de l'engagement associatif des jeunes (avec Antoine Tomasi), éditions de la Fondation de France, 1993

Entre clips et looks. Les pratiques de consommation des adolescents (avec Caroline Guillot), L'Harmattan, 1989